



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marseille, le 18 juin 2020



académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'Education nationale des Bouches-du-
Rhône

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'écoles élémentaires

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale chargés de
circonscription

Division des moyens et de
l'aide au pilotage

Bureau des moyens et de
l'aide au pilotage du 1^{er}
degré public (DMAP1)

Référence
Enquête rapide 2020

Dossier suivi par
Pascal LECLERCQ
Chef de bureau
Téléphone
04 91 99 66 97
Mél.
Pascal.leclercq
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Objet : enquête rapide sur les effectifs d'élèves des écoles publiques du premier degré des Bouches-du-Rhône – Préparation de rentrée 2020

En raison du contexte particulier de cette fin d'année scolaire, le calendrier des opérations d'ajustements de la carte scolaire est exceptionnellement modifié.

En effet, la tenue du CTSD initial en début de mois d'avril pour cause d'élections municipales, la période de confinement et l'attaque informatique visant le logiciel d'inscription de la Mairie de Marseille rendaient inopportun et techniquement impossible la tenue d'un CTSD d'ajustement au mois de juin.

Aussi, pour cette rentrée 2020, l'estimation des effectifs attendus dans les écoles, sera réalisée à partir d'une enquête rapide de prévisions des effectifs (par l'intermédiaire du logiciel « Enquête1D ») organisée durant la dernière semaine précédant le 31 août 2020.

Cette enquête permettra de faire les derniers ajustements en installant d'éventuelles classes accueillantes de secteur dans les lieux jugés en surnombre et sans solution.

1- Enquête renseignée par les directeurs d'écoles

Les directeurs d'écoles devront avoir mis à jour et communiqué, au plus tard le mardi 25 août 2020 midi à leur Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, la fiche « Enquête Rapide » de leur école dûment remplie et que vous trouverez ci-après.

Cette fiche sera renseignée à partir des nouvelles admissions, par âge pour les maternelles, et niveaux pour les élémentaires.

Les directeurs indiqueront leur prévision affinée à partir des informations de terrain dont ils disposeront ce jour-là (déménagements prévus, demandes de radiations, inscriptions prévisibles ou emménagements, fratries nouvelles...)

2- Enquête renseignée et validée par les IEN de circonscription

Le retour de toutes les fiches d'enquête rapide par les directeurs dans chaque circonscription devra faire l'objet d'une validation et d'une saisie des prévisions (élèves ULIS inclus) réunies au niveau de chaque IEN de circonscription sur le logiciel « Enquête 1d » pour le Mercredi 27 août 2020 avant midi au plus tard.



L'accès pour les IEN se fera par le lien suivant : <https://appli.ac-aix-marseille/enquete1d> et vous trouverez en pièce jointe une documentation explicative.

2/3

En complément des prévisions numériques, un mail de chaque IEN de circonscription signalant les mesures jugées indispensables et confirmant qu'un local adapté existe pourra être communiqué à

- l'IEN.A (ce.iema13@ac-aix-marseille.fr)
- le chef de la Division DMAP (ce.dos13-chefdiv@ac-aix-marseille.fr)
- le chef de la DMAP 1^{er} degré (pascal.leclercq@ac-aix-marseille.fr)

Je vous remercie par avance pour votre implication dans la constitution de cette enquête.

Le directeur académique

Signé Dominique Beck